

507145

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 ref

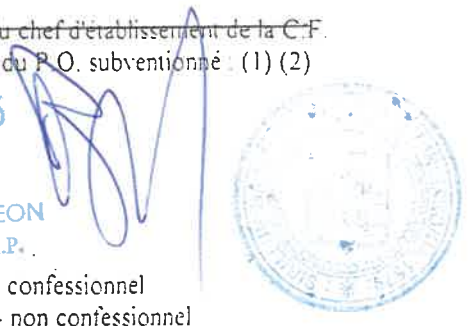
DOSSIER PEDAGOGIQUE

SECTION

Demande d'ouverture d'une section sur la base d'un dossier pédagogique / réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation.

1. La présente demande émane du :
- (1) Pouvoir organisateur : VILLE DE BINCHE..... (2)
 - (1) Directeur (-trice) de l'Institut pour la Communauté française : (2)
- et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : Cours Techn. comm. et Prof (2) Date et signature du chef d'établissement de la C.F.
 adresse complète : rue de la Régence 6 du représentant du P.O. subventionné : (1) (2)
 7130 BINCHE..... (2)
 n° de matricule : 5.043.003..... (2) 13 JAN 1995
 n° de téléphone : 064/34/20/93..... (2)



2. Transmis en date du : (3) par le réseau : W. BURGEON Echevin I.P.
- (1) Communauté française
 - (1) Provincial et communal
 - (1) Libre - confessionnel
 - (1) - non confessionnel

3. Intitulé de la section : Code : (4) 50 13 00 5 10 C 1

Dentellier (ère)
 DENTELLE DE BINCHE..... (2)

4. Finalités de la section : repris en annexe 1 n° de ... page(s) (2)
5. Classement de la section :
- (1) enseignement secondaire inférieur Catégorie de l'enseignement supérieur de type court..... (2)
 - (1) enseignement secondaire supérieur Catégorie de l'enseignement supérieur de type long..... (2)
6. Titre délivré à l'issue de la section : *Dentellière DE BINCHE*..... (2)
7. Unités de formation constitutives de la section (ou à compléter en annexe si nécessaire) : (2)

Intitulés	Classement de l'UF (5)	Code	Unités déterminantes	Date d'ouverture prévue
Dentelle en fil coupé niveau 1	ESIT	50 13 0 5 V 11 62		1/9/95
Dentelle en fil coupé niveau 2	ESIT	50 13 0 6 V 11 62	X	1/9/95
Dentelle en fil continu niveau 1	ESIT	50 13 0 7 V 11 61		1/9/95
Dentelle en fil continu niveau 2	ESIT	50 13 0 8 V 11 61		1/9/95
Dentelle en fil continu niveau 3	ESIT	50 13 0 9 V 11 61	X	1/9/95
Epreuve intégrée: "dentelle" <i>dentellier (-ière)</i>	ESIQ	50 13 0 0 V 11 61		1/9/95
<i>de Binche</i>				

(1) Bifler les mentions inutiles ou cocher
 (2) A compléter
 (3) A compléter par le Secrétaire permanent
 (4) Réserve à l'administration
 (5) Sous la forme d'un triplet (T.Q. DI DS, FC TL, catégorie)

Code de la section (4)

5013 00 510 C1

8. Modalités de capitalisation

repris en annexe n° 2 de 1... page(s) (2)

9. Réserve au Service d'Inspection

a. Observation(s) du (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :


Avis favorable

10/04/95

N. Valérieb. Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :
ACCORD PROVISOIRE ~~PAS D'ACCORD (1)~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

pour
J. MEUNIER
ADM. PEDAGOGIQUE
 LE 15.04.95
E. LAMOTTE



Date :

Signature :

(1) Biffer les mentions inutiles ou cocher

(2) A compléter

(4) Réserve à l'administration

Date : 13 JAN. 1995

FINALITES DE LA SECTION

Finalités générales.

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté Française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette section doit

1. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
2. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.
3. Contribuer à responsabiliser les personnes dans leur apprentissage.

Finalités particulières.

A l'issue de cette section, l'élève maîtrisera les techniques spécifiques de conception et de réalisation de dentelles.

La formation contribuera à développer le sens de l'organisation du travail, de l'autonomie et de la continuité. Elle fournira les éléments de base requis pour le démarrage professionnel d'une dentellière selon les traditions régionales binchoises.

Annexe 2.

Modalités de capitalisation.

Pour obtenir le certificat de dentellière, l'élève sera en possession des attestations de réussite des U.F. constitutives de la section.

Liason entre les U.F.

